

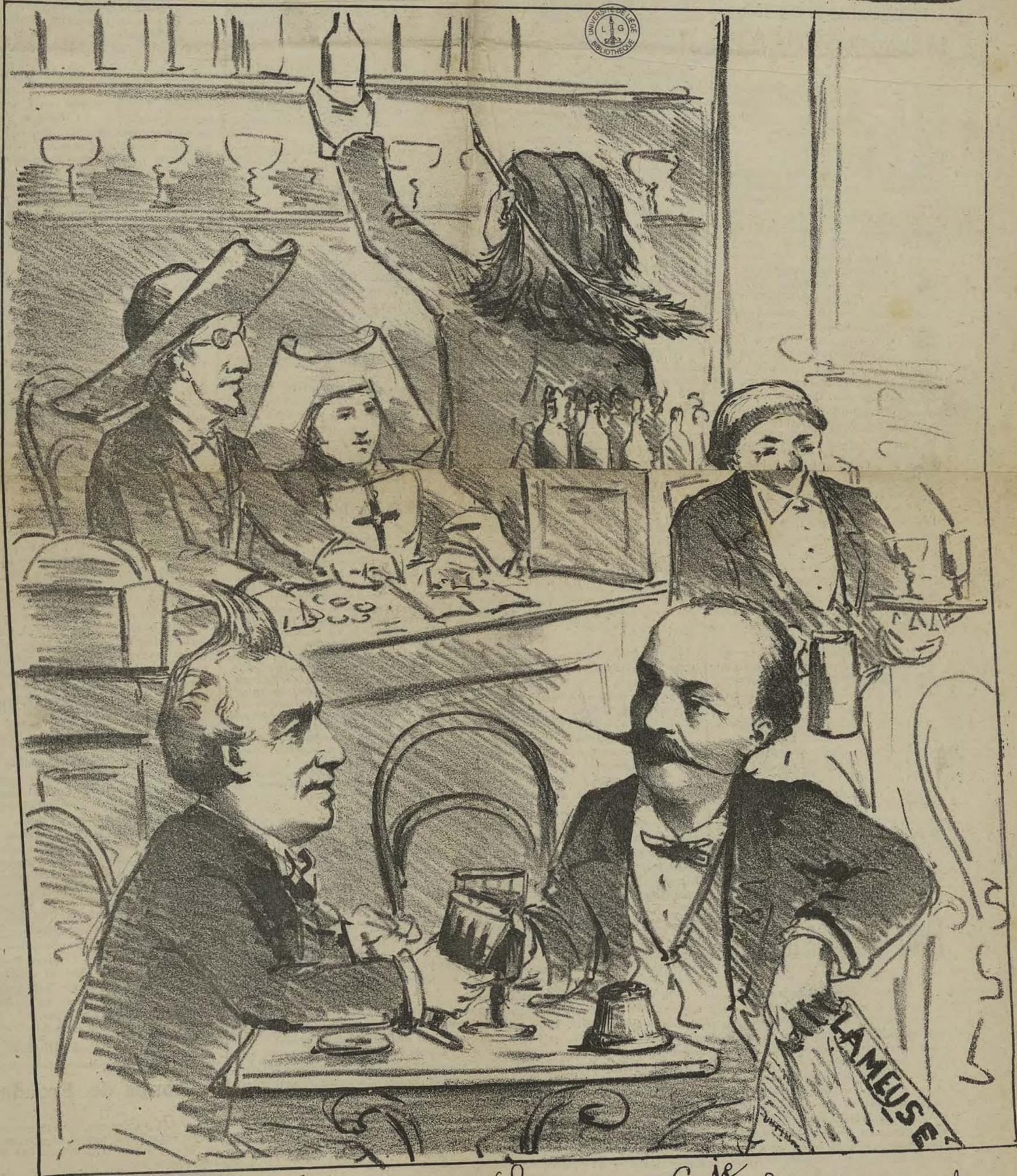
LE FRONDEUR

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENT UN AN (52 N^{OS}) 5 F⁵⁰

BUREAU RUE DE LA METUVE



Comptoir Clapette - Legius et C^{ie} fondé avec le concours et d'après les plans d'un financier attaché avec des saucisses à la rédaction du journal la Meuse.

ABONNEMENTS :
Un an fr. 5 50
Franco par la Poste

Bureaux :
2 - Rue de l'Étuve - 12
A LIÈGE

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :

La ligne . . . fr. » 25

RÉCLAMES :

Dans le corps du journal

La ligne . . . » 1 »

On traite à forfait.

L'INAUGURATION DU COMPTOIR LÉGIUS, CLAPETTE & C^{ie}

Suivant le conseil de la *Meuse*, les rédacteurs de plusieurs journaux liégeois ont établi un grand comptoir sous la firme *Légius, Clapette et C^{ie}*.

On y débitera toutes les espèces de consommation. Le co-associé, Légius, sera spécialement à la disposition des clients catholiques qui désireraient des petits verres d'eau bénite et de vin (crus réservés pour la messe). Des petits fours miraculeux, dits petits fours de Lourdes, des croquets *vicaire Duchêne* et des pains *grecs* Langrand-Dumonceau seront également dans le rayon *Légius*, à la disposition des clients.

En sa qualité de révolutionnaire et de libre-penseur, *Clapette* débitera surtout les verres de sang; les consommateurs huppés pourront, en payant un supplément, obtenir du sang de tyran, garanti pur (année 1793); au même rayon les clients trouveront toujours un grand choix de curés fumés, jésuites à la broche et saucissons de petits frères de Westphalie. Ces différents comestibles étant fournis par M. Oscar Beck, inutile, pensons-nous, d'insister sur leur bonne qualité.

Outre MM. Légius et Clapette, on pourra aussi, au grand comptoir, admirer notre excellent confrère Léon de Jolicœur, qui n'est pas que tout le monde sera satisfait, mais au moins fera-t-il son possible. Ajoutons que Léon de Jolicœur desservira indifféremment les deux rayons. Sous ce rapport, le beau Léon n'a pas de préférence; il fera tout ce que désirera sa clientèle.

Le comptoir s'est aussi adjoint M. Charles Masson, pour le débit des moules, M. Grosjean, pour les huîtres, M. Gustave Mottard pour la bière, M. Lovinfosse pour les roll-mops, etc., etc.

Le soir, des vessies lumineuses tiendront lieu de lanternes. Comme à un établissement similaire (le comptoir dont fait partie M. Ledent), c'est le consommateur qui éclairera le plus.

On voit que l'affaire est bien montée et que tout fait espérer un succès éclatant au nouveau comptoir fondé par nos confrères qui ont si bien compris les besoins de la population liégeoise.

P.-S. — Nous oublions de dire que le comptoir où se débiteront ces consommations variées, est situé aux bureaux même de la *Meuse*, entrée par la rue *Basse-Sauvinière*.

Demander la route à la première dame venue. Elles savent toutes où c'est.

Faut pas nous la faire!

Le *Journal de Liège* est en aveu.

Il convient, enfin, que si M. Ledent a été nommé membre du *Comptoir d'escompte*, cette nomination a pu être faite « en considération des services éminents que M. Frère-Orban a rendu au pays. »

Et le facétieux *Journal* ajoute que M. Frère-Orban, reculant le désintéressement jusqu'aux confins de l'abnégation, a tellement oublié qu'il devait gagner de quoi nourrir lui et sa pauvre famille, qu'il faut bien que l'on songe à ne pas laisser mourir cet honnête homme avec les remords de n'avoir pas assuré l'avenir de sa famille.

Vrai, c'est navrant. J'en ai une larme à l'œil.

Le pauvre homme!

Ainsi donc ce bon M. Frère est à ce point dans la dèche?

Ce luxe, dont le premier ministre paraît environné, n'est donc qu'apparent?

Ces sociétés administrées par M. Frère et par l'innombrable tribu des Orban, ne paient donc pas leurs administrateurs?

M. Georges Frère-Orban, le fils du ministre, remplit donc gratuitement les fonctions de conseiller à la Cour d'appel?

Ah! si l'on avait su, comme on aurait évité l'occasion de causer quelque chagrin à ces modèles de désintéressement.

Mais voilà, on ne savait pas.

Mais moi-même, naïf, je pensais qu'au début de sa carrière, M. Frère — pas Orban de ce temps là — n'avait pas le sou!

Je me disais aussi que l'éminent homme d'Etat n'avait guère plaidé.

Je m'étais laissé raconter que le vaudeville en quelques actes dû à la plume du futur ministre ayant tombé à plat — il était grotesque, d'ailleurs — n'avait pu rapporter gros sou à son auteur.

Et voyant aujourd'hui M. Frère-Orban vivre en grand seigneur, ayant à son service larbins et concierges; en voyant ce superbe hôtel bâti sur l'île-de-commerce par la famille Frère, je me disais que si le grand homme ne s'était pas enrichi au service de l'Etat, il ne s'y était cependant pas ruiné. Et même en trouvant des Orban casés un peu partout, je pensais aussi que les affaires de l'Etat n'avaient pas absorbé M. Frère-Orban au point de lui faire oublier ses parents, grands et petits.

Quelle cervelle, me disais-je — et quel esprit — que M. Frère-Orban n'est que de la misère dorée; ses fils, petits-fils, ses neveux, cousins, petits-cousins, etc., n'ont pas « leur sort assuré ».

J'aurais M. Frère-Orban n'y avait songé. Et il a fallu que les membres du *Comptoir d'escompte* y songeassent pour lui.

A son insu — qui sait, peut-être malgré lui — ils ont choisi pour collègue M. Ledent, son futur petit-fils, de préférence à une foule de candidats sérieux — mais non parent de M. Frère.

Ils ont voulu que celui-ci pu mourir sans remords « de n'avoir pas assuré le sort de sa famille ».

C'est la première place lucrative accordée à un membre de la famille. J'espère que l'on ne s'en tiendra pas là.

L'ère de la réparation commence. Trop longtemps on a souffert que M. Frère oubliât « d'assurer le sort de sa famille ». S'il n'y songe pas, songeons-y pour lui. Assurons nous-même le sort de cette intéressante petite famille.

Tâchons de caser quelques Orban ou quelques Frère dans des emplois bien rétribués. C'est une question d'honneur national.

Que la ville de Liège, qui n'a jamais rien fait pour la famille Frère-Orban, songe donc à acquitter sa dette.

Elle qui a, dit-on, l'idée de reprendre le service des assurances, peut faire un essai: qu'elle assure le sort de la pauvre famille du premier ministre.

Elle, qui dispose de tant d'emplois, a des candidats tout désignés: les petits Frères! Si la ville n'a pas, par elle-même, les moyens d'assurer l'avenir de tous les membres de la famille de M. Frère, que les grandes sociétés industrielles y mettent un peu de bonne volonté aussi.

Je suis certain, par exemple, que les compagnies du gaz, de Liège, la Société des Bateaux à vapeur, la houillère *Bonne Fin*, la Compagnie des chemins de fer du Nord, les Acieries d'Angleur — pour ne citer que les sociétés — ne se refuseraient pas à contribuer à « assurer l'avenir de la famille Frère-Orban » en admettant quelques-uns des parents du ministre aux fonctions de puddleur, allumeur, machiniste, etc. De son côté, l'administration des chemins de fer de l'Etat qui traite parfois, de la main à la main, certains marchés de charbons, pourrait choisir comme intermédiaire entre

elle et les charbonnages, un membre de la famille du premier ministre — M. Florent Orban, par exemple! — Celui-ci toucherait une petite commission et son sort serait assuré.

Bref, que l'on fasse quelque chose pour ces pauvres gens — dont le sort n'est pas assuré. C'est du moins le *Journal de Liège* qui l'affirme — et on sait que la bonne foi et la véracité de mon vénérable confrère sont proverbiales.

Pour moi, si je me fais — à la rigueur — à l'idée de voir M. Frère-Orban mourir un jour, je ne puis du moins admettre que lorsque le grand homme entrera dans l'immortalité, il emporte dans ses bagages le remord de n'avoir pas assuré le sort de sa famille.

Je ne suis pas riche, mais personnellement, je veux bien contribuer à tirer de la misère la pauvre famille de l'homme qui s'est ruiné au service du pays. Il y a, en ce moment, chez nous, une place de garçon de bureau vacante. Ce n'est pas somptueux, je le sais, mais c'est suffisant pour ne point mourir de faim. Que M. Frère parle, qu'il me désigne, parmi ses parents, le plus besogneux et ce sera une affaire faite.

Et si tous mes concitoyens suivaient mon exemple, M. Frère-Orban pourrait au moins s'en aller sans avoir au cœur cette grande douleur dont nous parle le *Journal de Liège*: « le remord de n'avoir pas assuré l'avenir de sa famille. »

CLAPETTE.

ALMANACH DU FRONDEUR.

L'almanach du *Frondeur*, mis en vente depuis mercredi, à Liège, Bruxelles et Namur, obtient un succès énorme. En deux jours, une première édition de mille exemplaires a été enlevée. Une seconde édition est mise en vente aujourd'hui; on la trouvera chez tous les marchands de journaux de Liège, de Bruxelles et à la gare de Namur.

Outre seize dessins fait avec beaucoup de chic par notre collaborateur *Zig*, ce petit volume contient un article sur la *haute* (?) société liégeoise, une vaste élogie, presque en vers, sur les deux perches qui, malgré nos protestations, continuent à gêner l'admirable perspective de la rue Grétry, une fantaisie intitulée « Femme mariée », ces trois articles dus à notre collaborateur *Clapette*, et des prédictions pour l'année 1884.

Tout cela pour la modeste somme de vingt-cinq centimes. On ne voudrait pas, vraiment, s'abonner au *Journal de Liège*.

Les personnes qui enverront 25 centimes en timbres postes à l'administrateur du *Frondeur*, recevront franco l'Almanach du *Frondeur*. Qu'on se le corne!

ELLE FUT!!!

Adieu! banquistes!
Acres parfums...

Les rois d'Egypte n'étaient jugés qu'après leur mort, ce qui devait être pas mal commode pour les chenapans. Il ne faudrait pas, oh! Dieu, non! que cette coutume vint à se rajeunir

« En ce siècle où nous sommes »

et qu'on attendit le décès des représentants et des receveurs de contributions pour apprécier leur manière de voir ou de faire.

Figurez-vous Frère-Orban (qui vit à raison de dix sous par jour, comme Blanqui) sur un catafalque à larmes d'argent, subissant l'enquête populaire!...

Mais il ne s'agit pour le quart d'heure, ni de Pharaon, ni du catafalque, mais tout simplement de la foire qui agonise.

Et ni une ni deux je la juge: « Elle n'était pas bien « ah! » (« ah! » veut dire vlan, vlan veut dire pschutt et pschutt veut dire *chic*).

Cela n'empêchait pas de très jolies blondes, de s'y promener à la brune, histoire de se laisser filer, d'être serrées, poussées, histoire encore de saigner à blanc

(en fantaisies adorables, frites, choux, chiques, professeur Pierre), les glabres gommeux qui prétendent ressusciter la vieille galanterie liégeoise.

Mais pas très vlan du tout, je vous l'assure.

J'entends murmurer: « Mais Holden's?? »

« Mais Holden's. » Oh! mon cher ami! que diable, vous ne pouvez passer vingt-sept jours à voir jouer: « Blun beard » au son des trombones en gibus. Insinueriez-vous, par hasard, le gros enfant, ce phénomène de haute graisse « qu'on ne voit qu'une fois dans sa vie »?

J'espère que vous n'allez pas risquer le « Phoscocher » ou le vendeur d'albâtre?

Quand je vous dis que je n'ai jamais vu d'aussi triste foire, et en écrivant « moi » je ne prétends pas faire comprendre que « c'est assez. »

Il y a là au moins dix mille liégeois (sauf erreur) prêts à m'appuyer à entonner ce chœur formidable:

« Quelle foire! oh! quelle foire! »

Qu'est devenu ce temps où les indiens venaient y manger, sans douleur, des verres à quinquet, des flambeaux ou des lapins crus, où ils venaient crier: « Adjiboboé!! adjiboboé!! » au grand risque d'entendre un visage pâle leur répondre: « Testu va Houber, ni fais nin l'ovotje, vous in chik? »

Où sont les « jeunes géantes âgées de dix-neuf ans » et qui avaient cet âge chaque année, qui montraient un mollet de ouate

Où est Philippe, le grand homme??

« Oh! saluez! c'est Philippe qui passe! »

Qui ne s'en souvient? j'ai assisté à sa ruine. Un jour que « mes pas errants » parcouraient la kermesse de la plaine St-Pierre à Gand, j'entendis une voix de poitrinaire psalmodier: « Venez voir le grand crocodile du Nil et les débris de l'homme volant ».

Débris toi-même, Philippe (car c'était lui), j'entre et dans une espèce de citerne, j'aperçois un vieux caïman pétrifié qui sentait le parchemin; quelques ficelles, quelques cannes, un bout de voile de navire et une pipe, voilà tout ce qu'il restait de Philippe, du crocodile et de l'homme volant.

« Ces trois grands débris se consolait entre eux. »

Quand donc reverrons-nous l'animal en papier mâché, « ces délices de nos pères » quand les arabes, quand les nègres, quand les phénomènes, quand toutes ces vieilleries, ces blagues qui faisaient rire au moins.

Lafaire n'est pas, que je sache, condamnée à instruire l'humanité. On serait tenté de le croire, la voyant aussi gaie qu'un ossuaire, la voyant baisser comme une action turque, comme le légendaire carnaval qui ne nous offre plus hélas! en spectacle, que quelques crapuleux dominos flanqués d'un zouave pontifical, un guerrier ou un incroyable.

Enfin! elle s'en va: « adieu, banquiste! » que Dieu l'accompagne s'il la trouve belle, mais je souhaite une chose: si elle doit devenir aussi intéressante que cette année, eh bien, qu'elle soit réduite en cendres comme la première Sodome venue.

Professeur Pierre, sans rancune!

L. HILARÈS.

A coups de Fronde.

On a déjà souvent réclamé l'enlèvement des tas de terre et de pierres qui servent, en 1880, à préserver le quartier du Sud de l'inondation.

Il semblait, en effet, insensé que l'on conservât, pendant autant d'années, ces amas informes, juste à l'entrée des superbes allées de l'île de Commerce.

Nous avons aujourd'hui le mot de l'énigme. Les amas ne sont pas enlevés parce qu'ils servent à la construction d'un mur d'enceinte que l'on a décidé d'établir à Liège.

C'est M. Macors, l'habile stratège qui a fait les plans de ce nouveau système de défense de la ville. Il est juste toutefois d'ajouter qu'il a été aidé dans cette tâche par M. le lieutenant-colonel d'état-major Wouters, dont l'éloge n'est plus à faire.

Les journaux nous ont rapporté avec force détails — probablement fournis par l'intéressé — que M. Julien Warnant fils avait arrêté un cheval emporté rue Forgeur. Quel dommage que le jeune Warnant ne puisse rendre le même service à son père quand celui-ci s'emballa !...

Plaidoyer pour les pochards

On a pu voir il y a quelques jours que la « Société contre l'abus des boissons alcooliques » avait tenu sa bonne vieille séance annuelle. On ne dit pas si la Société a terminé par un somptueux banquet largement arrosé de vins divers, les exercices de son programme. Tout ce que, personnellement, j'ai pu apprendre c'est que la société a renouvelé son ancienne pétition, adressée à nos suaves législateurs pour prier ceux-ci d'édicter quelques pénalités bien sévères contre les bons vivants qui se piquent le nez d'une façon tant soit peu manifeste. Si l'on écoute les buveurs d'eau, celui qui se fera pincer dans un état d'ébriété apparent, sera coffré comme un simple vagabond et les juges de sa patrie — dont plusieurs ne détestent pas outre-mesure une idem de bon vieux — lui appliqueront, non pas des ventouses — ce qui ne saurait qu'un demi-mal — mais une bonne petite pénalité, compliquée d'une foule de « considérants » désagréables comme une belle-mère et assomants comme un article du Journal de Liège.

Voilà une riante perspective qui, n'étant gâtée par aucune perche, va sans doute réjouir les « solennels » dindons qui confèrent à Franklin et ailleurs, contre les prodigalités de la classe ouvrière.

Pour moi, qui n'ai à me reprocher qu'une malheureuse conférence sur le naturalisme considérée dans ses rapports avec les oies du Capitole et M. Louis Hymans, je n'hésite pas à déclarer que toutes les sociétés de tempérance me paraissent ridicules.

Je partage complètement l'avis de ce journaliste américain qui préférerait voir les habitants des cinq parties du monde goinfrés comme des chanoines et pleins comme des andouilles, plutôt que de voir un seul homme mourir de faim ou de soif.

Quand aux mesures proposées par les anti-pochards contre les bons vivants qui ne reculent pas devant un bataillon carré de bouteilles bien pleines, je les déclare solennellement injustes, illégales et attentatoires à la liberté individuelle des citoyens d'un pays dont les plaines furent fécondées autrefois par le sang des tribuns qui le versèrent pour défendre les franchises des altières cités dont les beffrois antiques restent encore debout comme autant de symboles d'indépendance et de liberté.

(Est-ce assez tapé, hein !)
Car enfin, s'il me plaît à moi de me flatter des cuites, ad majorem Dei gloriam, de quel droit prétendez-vous m'en empêcher ? Certes, le chameau est un être que j'apprécie à l'occasion (celle qui fut jadis l'ange de mes rêves est priée de ne point prendre ceci pour une personnalité) mais s'il ne me convient pas d'imiter sa sobriété (je ne parle pas pour l'ancien ange de mes rêves, lequel se grisait délicieusement) c'est mon affaire, je pense.

— Je ruine ma santé, direz-vous.
— Eh bien, ça ne vous regarde pas. De quoi vous mêlez-vous ?

Si vous voulez protéger ainsi, légalement la santé des citoyens, vous n'en finirez plus. Car enfin, quand je sors, l'hiver, sans mettre un foulard, j'y suis pour une laryngite ; si j'ai les pieds mouillés, j'enrhume ; si je prends une glace au bal, après avoir dansé, je risque d'attraper une pleurésie complétée par un épanchement qui n'a rien de tendre ou de passionné.

Allez vous mettre un commissaire de police à mes trousses pour me dresser procès-verbal, si je me refuse à changer de chaussettes ou à me faire transpirer !

Si c'est ce que vous désirez, tas de moralistes que vous êtes, dites-le tout de suite : on vous enverra dans un hospice d'aliénés et nous serons débarrassés de votre ennuyeuse présence.

Et puis, voyons, quelle est la limite de pochardise que l'on devra dépasser pour tomber — non pas dans le ruisseau — mais sous le coup de la loi ? A quel signe reconnaîtrez-vous qu'un citoyen est suffisamment paf pour encourir les rigueurs des édits que vous voulez faire voter ?

Si l'on doit être réputé pochard, lorsqu'on se conduira d'une façon peu convenable, les représentants ne voteront pour sûr votre loi : ils en seraient les premières victimes.

Si vous voulez tenir pour un indice suffisant, un bavardage insensé, il y aura des jours où tout le barreau passera en simple police. — Que si, enfin, vous voulez considérer comme manifestement ivrognes tous ceux qui ne marchent pas droit, je plains —

comme un polonais — un bon nombre de nos hommes politiques : ils vont avoir de jolies amendes à solder.

Les sociétés de tempérance et les lois contre l'ivrognerie n'ont d'ailleurs jamais diminué la consommation des alcools.

L'Angleterre, la terre classique des sociétés de ce genre, est le pays qui possède la plus jolie collection d'ivrognes que l'on puisse imaginer (soit dit sans vouloir diminuer le mérite de notre ex-collaborateur Chose).

L'autorité fait fermer les cabarets le dimanche. Aussi, l'Anglais ce jour-là se grise en famille. Depuis l'aïeul jusqu'au baby, tout le monde met la bouffe au goulot. Ni hommes ni femmes, tous pochards et foins de policemen ! Mais savez-vous à quoi servira la loi que vous demandez, messieurs les empêcheurs de pinter en rond ?

Elle servira aux économistes intéressés, qui passent leur existence à prouver, chiffres en mains, que les classes pauvres pourraient vivre somptueusement, n'étaient leur prodigalité et leur intempérance.

Ces philanthropes en chambre, calculeront tous les ans, qu'un grand nombre d'ouvriers ont subi des condamnations pour ivrognerie, alors que ni les banquiers, ni les industriels, ni les membres de la famille royale n'ont été punis pour des faits de ce genre. Et ils en concluront, tout naturellement, que le peuple est immoral et que s'il suivait les exemples qui lui sont donnés par les classes dirigeantes, il ne tarderait pas à nager dans les richesses comme un membre de comproir d'escompte.

Le malin n'ajoutera pas que sur un ouvrier qui se fait pincer pour avoir voulu, une fois en passant — ce à quoi je ne l'encourage pas du reste — oublier sa misère au fond d'un verre de genièvre, une douzaine de bons vivants à la panse rebondie, se seront royalement saoulés en sablant le champagne dans un restaurant à la mode, en compagnie de beautés peu farouches — quitte à se faire ensuite reconduire chez eux — ou chez elles — et à se faire transporter au lit, comme des sacs, par leurs domestiques mâles ou femelles !

Je n'ajoute que pour mémoire, que des hommes qui voteront peut-être la loi, ont déjà dû se trouver dans ce cas-là.

CLAPETTE.

Eh bien ?

A. M. RENIER-MALHERBE.

Mon cher Echevin,

J'en suis fâché, mais c'est vous qui l'avez voulu.

J'étais cependant bien disposé pour vous. D'abord, c'est moi qui vous ai fait nommer. Ensuite sans mon bienveillant appui, vous auriez déjà piqué, je ne dirai pas une tête, mais un nez. J'avais de la patience parce que je me disais : « Après tout, Renier est intelligent, il comprendra qu'elles ne peuvent rester là. Il sait assez que deux perches gâtent une perspective — fut-elle même admirable — tout comme un nez démesuré peut gâter le plus joli visage. »

Eh bien non, là, vous ne les avez pas enlevées.

Triste !
Comme les hommes politiques se ressemblent bien ! Avant d'être au pouvoir ils promettent tout. A eux-mêmes, ils ne font qu'une promesse, celle de n'en tenir aucune. Vous m'aviez promis — car vous me l'aviez promis, vous n'allez pas vous renier, Malherbe ? — vous m'aviez promis formellement de les faire enlever si moi je vous faisais nommer en remplacement de Ziane. Moi, j'ai tenu ma promesse. Ziane se consacre tout entier à la Renaissance ; vous, vous embellissez le collège échevinal de votre présence.

Vous vous asseyez sur vos serments. Et cependant, voyons franchement, avouez-le : Les deux perches gâtent incontestablement l'admirable perspective de la rue Grétry.

Il faut être borgne, aveugle et Ziane pour le nier.

D'ailleurs, vous même l'avez reconnu. — Mon cher, n'avez-vous dit, ne trouvez-vous pas que Warnant fait, au Conseil, un effet semblable à celui que produisent les deux perches sur l'admirable perspective de la rue Grétry ?

Impossible, n'est-ce pas, de formuler un blâme plus énergique.

Eh ! présent, vous les laissez en place. Mais cela ne se passera pas comme ça !

Vous voulez la guerre, vous l'aurez ! Tous les jours, je vous fuirai jusqu'au bout — dussé-je consacrer une heure à ce travail — le nez dans vos vieilles promesses. Je vous harcelerai jusqu'à ce qu'enfin vous rendiez à la perspective de la rue Grétry, son ancienne splendeur.

Ceci est une déclaration de guerre. Déperchez-vous, sinon, gare la casse.

Je vous idem.

CLAPETTE.

LES JUTEUX.

Tout à tourmignons, mugnets, incroyables, mirliflores, crevés et gommeux, les noms de

ces êtres ridicules ont varié sans que la race s'en perdît. Après la multiplication des pains, celle des juteux autrement dits boudinés, car les journaux parisiens éprouvent souvent le besoin de varier leurs termes de mépris pour ces jeunes boulevardiers maquignons et sportsmen, qui ont du chic, du galbe, du chien, du zinc, du v'lan ou du pschutt — j'aurais de l'esprit !

Au collège ils ont été vos camarades, vous aviez pour leur précocité suave une profonde vénération qu'ils vous rendaient en protectrice bienveillance. Leurs vêtements avaient déjà « la coupe » et ils montaient à cheval comme des jockeys ; au retour des vacances, ils vous parlaient de la petite baronne X... qui les avaient hébergés dans son château ; il y avait eu chasse à courre ; on avait tué un dix-cors, « pas le mari », ajoutaient-ils avec un fin sourire, et vous qui n'aviez encore songé ni aux baronnes, ni aux adultes, ni aux petites et grosses saletés de la vie, vous éprouviez pour le juteux en herbe une admiration immense faite de jalousie et d'effroi.

Aux dernières vacances, vous vous êtes quittés en vous serrant la main et chacun s'en est allé par la vie.

Hier pour la première fois depuis le collège vous l'avez rencontré au Passage. Il porte un monocle et des roulaquettes, au bout de ses pantalons très courts et serrés par le bas, ses souliers à pointes fines ressemblent à des périssoires ; sous son pardessus mastic — dernier genre — son habit noir allonge ses basques doublées de satin. Il marche d'un air ennuyé — en principe on ne peut ni rire ni s'amuser, c'est d'un « goût infect » — l'œil noyé, le nez légèrement courbé. Ce n'est plus votre copain de collège, c'est un juteux. Il ne vous connaît plus, fi ! un avocat, un artiste, malheur ! Connaissez-vous ce que c'est qu'un handicap, un welter, un stepper ? Savez-vous à quoi on reconnaît la race d'un poulain : connaissez-vous la généalogie de Saint-Blaise ? Non, n'est-ce pas ? A lors, pourquoi voulez-vous qu'on vous salue ?

Mais un beau soir d'hiver, au café, vous le revoyez, le juteux. Le dernier bock vous a monté à la tête, avec une grosse colère ; il vous fait une victime, le juteux est là, il vous a regardé de travers. Vlan ! Ping ! Paf ! attrape cela et empoche dans ton mastic ! Graine de dix-cors ! Tu me reconnais, hein, ma vieille ! Avoue-le ! Attrape encore celle-ci !

La galerie applaudit ; vous avez eu mille fois tort, mais cette nuit-là, vous vous coucherez avec une douce joie !

MAX WALLER.

NOS THÉÂTRES

Théâtre Royal.

Les débuts se suivent et se ressemblent... pour la plupart des artistes, qui continuent à obtenir du succès. Pour M. Delabranche, fort ténor, ce succès devient même un triomphe. Il a joué et chanté jeudi *Robert le Diable* avec un talent hors ligne et une voix qui ne faiblit point. Madame Martinon, qui possède un peu moins le rôle d'Alice que celui de Rachel, a néanmoins obtenu un vif succès dans *Robert*. On n'en peut dire autant de Mlle Duquesne qui en dépit de ses beaux yeux et de sa bonne volonté a peu de chance d'être jugée suffisante pour notre scène. M. Conte, Madame Fleury, continuent à être très appréciés.

M. Briant ne l'a été qu'à moitié dans *Raimbaut*. La voix manque de vigueur et de netteté : attendons-le, cependant, dans un autre ouvrage avant d'émettre une appréciation définitive.

Les chœurs continuent à être excellents. L'orchestre est bon. Comme artiste et comme directeur, M. Gally est hors de paire.

Pavillon de Flore.

Le *Petit Duc* y a gagné, mercredi soir, deux batailles : la première derrière la toile du fond, sur des ennemis, ma foi ! de bonne composition ; l'autre, dans la salle, fort joliment garnie, où la victoire a été, au moins, aussi éclatante.

C'est aux interprètes, avant tout, qu'ont été les applaudissements ; à ces vaillants qui remplissent avec grand scrupule leur tâche et dont le succès est si mérité.

Car, franchement, quant à la pièce, on n'imagine pas absence plus complète de qualités inventives, semblable disette de gaieté et d'esprit.

Le troisième acte, par exemple, est bien, tout le long, la plus plate chose qui soit. Le second acte, seul, comporte quelques jolies scènes amusantes — lesquelles valent seulement par les mérites de l'interprétation.

Celle-ci est, de tous points, remarquable. Mme Régina remplit avec une grâce et un talent de jour en jour plus apprécié, le rôle du *duc de Partenay*. Elle porte ses riches travestis avec une cranerie qui fait regretter de ne point la voir toujours costumée ainsi. Le charmant *petit Duc* ! Et comme on estime la noblesse comprise de cette manière.

Une grande science de son public, un joli brin de voix uni à une bonne humeur communicative, telles sont les qualités dominantes de cette excellente Mme Urbain —

une *Diane de Chateau-Lansac* irréprochable. Elle conduit, d'un bâton magistral, la *Leçon de siffage* qui a obtenu les honneurs du bis.

Mlle Warnots, dans le rôle ingrat de la *Duchesse de Partenay*, nous a paru faible.

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons revu M. Villard. Le rôle de *Montandry* n'est pas de ceux qui font époque dans une carrière artistique. On n'y peut exiger que de la tenue, de la correction. M. Villard ne manque ni de l'une ni de l'autre. Nos sincères compliments à M. Desclos. Il a composé avec l'art qu'il met en ses moindres rôles, le personnage de *Frimousse*. Il a particulièrement bien joué et mimé la *Leçon de Littérature*.

Les rôles épisodiques sont tenu avec soin. Citons, au hasard de la plume : M^{me} Mousseron, Bellini, Taillard etc ; MM. Frassier, Valot etc.

Les costumes, d'une extrême fraîcheur, des décors spécialement brossés pour la circonstance ajoutée à la fête de l'oreille la fête des yeux.

Théâtre du Gymnase.

Direction : G. REY DE LA BLAYE.

Tableau de la Troupe.

Mmes Daubrun, de la Porte St-Martin, grand premier rôle en tous genres ; Duguert, de l'Odéon, premier rôle en tous genres ; Andriny, des Célestins de Lyon, jeune premier rôle, premier rôle jeune.

MM. Merissant, des Célestins de Lyon, grand premier rôle en tous genres ; Riquier, du Vaudeville, grand premier comique ; Rey de Blaye, des Célestins de Lyon, jeune premier rôle, premier rôle jeune.

Mme Rey de Blaye, forte ingénuité.

MM. Raphaël, jeune 1^{er} rôle, jeune premier ; Missiel, 1^{er} amoureux des jeunes premiers ; Lucien, 1^{er} amoureux, fort second ; Dermes (Gaité de Paris) grand 3^e rôle ; Jossset, 1^{er} rôle marqué, père noble ; Ducasse, jeune 3^e rôle de genre ; Karl, 1^{er} comique marqué ; Bourgotte, jeune 1^{er} comique ; Rivet, comique de genre ; Chevalier, 2^e comique ; Delsoun, rôle de genre ; Laplagne, grande utilité ; Léon, 1^{er} utilité ; Warde, 2^e utilité.

Mmes Bachimont, jeune première ; Nersant, ingénuité ; Stuard, deuxième ingénuité ; Decastri (Célestins de Lyon), grande coquette ; Fromont, duègne ; Riquier, première soubrette ; Jony Rose, jeune soubrette ; D'Harcourt, deuxième soubrette ; Maria Riche, grande utilité ; Brumet, utilité.

Dimanche 11 novembre, réouverture.

Vestiaire libéral de la ville de Liège

Lundi 12 Novembre 1883

A 7 1/2 heures du soir

AU CASINO MOLIERE

Rue de l'Ouest, 15

SOIRÉE MUSICALE & LITTÉRAIRE

ORGANISÉE

Par le Comité du Vestiaire du quartier de l'Ouest, avec le concours de MM. Ch. Masson, avocat et conseiller provincial, Dechaineux, Hérenden, Sennez et Schroeder.

Sujet de la conférence :

LE JOURNAL — SON HISTOIRE

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE

Directeur M. GALLY.

Bur. à 6 1/2 h.

Rid. à 7 0/0 h.

Dimanche 11 novembre 1883

Hignon, opéra comique en 4 actes.

PRIX DES PLACES : Loges salon, fr. 5.00 ; Premières loges 1^{er} rang, 4.00 ; fauteuils, 4.00 ; Baignoires, 4.00 ; balcon, 4.00 ; 1^{res} loges 2^e rang, 3.50 ; stalles, 2.50 ; parquet, 2.00 ; parterre, 1.50 ; secondes loges, 1.50 ; galerie des secondes, 1.50 ; troisièmes loges, 1.00 ; Amphithéâtre, 50 cent. Il sera perçu 50 cent. en sus par place prise en location. — Le bureau de location est ouvert de 10 h. du matin à 4 h. de relevée, et de 10 à 5 h. les dimanches et fêtes.

Théâtre du Pavillon de Flore

Direction Is. RUTH.

Bur. à 6 0/0 h.

Rid à 6 1/2 h.

Dimanche 11 et Lundi 12 novembre

Le Petit Duc, opéra comique en 3 actes.

Don César de Bazan, drame en 5 actes.

EDEN - THÉÂTRE

Direction A. Senn, b. d'Avroy, 94.

Bur. à 7 1/2 h.

Rid. à 8 0/0 h.

TOUS LFS SOIRS

SPECTACLE VARIÉ

Succès sans précédent

Gymnastes, acrobates, ballets, chansonnettes. — Les *Rammys*, excentricités. — La famille *Fétrusio-Maningo*, etc.

Prix des Places :

Réservées et Loges, fr. 1-75. — Premières fr. 1-00. Galeries, fr. 0-75.

La librairie *DÉSIRÉ* (Journaux, Revues, etc.), est transférée rue Lulay, 3 (en face de chez M. Corbusier, march^{ts}-tailleur).

Liège. — Imp. E. PIERRE et frère, r. de l'Etuve, 12.

COMMENT ELLES SE TROUSSENT

POUR DESCENDRE DE TRAMWAY -



POUR..... ATTIRER LES PIGEONS...



CHEZ SOI - POUR SE CHAUFFER LES PIEDS



A FONTAINE BLEAU
"EN AYANT DEUX"



POUR MONTER L'ESCALIER

